

Synthèse des Assemblées de Secteur - Octobre 2011

Contact : Délégation Citoyenne de Bayonne
13 Avenue de la Légion Tchèque - 64100 Bayonne
delegation.citoyenne.bayonne@gmail.com

Sommaire

Introduction	1
Le Service Civique arrive à Bayonne	2
Comptes-rendus des Assemblées de Secteurs	
Vieux Bayonne ou Centre-Ville et Entre Nive et Adour Hors-les-murs	4
Les Coteaux du Nord	5
Les Hauts de l'Adour	7
Les Coteaux du Sud	8
Le Nouveau Bayonne	10

Entre le 10 et le 19 octobre 2011 ont eu lieu les quatrièmes Assemblées de Secteur de la Participation Citoyenne de Bayonne (A.S.). Dans ces Assemblées les habitants et usagers de Bayonne ont la possibilité de s'exprimer et débattre conformément aux préconisations définies dans la charte et son règlement intérieur. Ce sont les Délégués qui en fixent l'ordre du jour et qui les animent.

Chaque Assemblée de Secteur s'est déroulée de la façon suivante :

- ✧ Deux thèmes d'intérêt général ont été abordés :
 - Le Service Civique arrive à Bayonne. (*Intervention d'Unis-Cité*)
 - Bayonne, notre ville – Se rencontrer, échanger, pour vivre notre ville, notre quartier, notre rue. (*Intervention d'un Grand Témoin*).
- ✧ Les réponses de la mairie aux questions, propositions et suggestions des participants aux assemblées de secteur de mai 2011 que vous pouvez télécharger sur le site de la Ville de Bayonne (*Ville de Bayonne --> Agenda 21 --> Participation Citoyenne*)
<http://www.agenda21.bayonne.fr/spip.php?article155>
- ✧ Libre parole et débat (commentaires et nouvelles questions, propositions et suggestions)
- ✧ Renouvellement de la Délégation Citoyenne pour une année.

Nous avons dénombré 150 participants à ces réunions. Le public a quelque peu rajeuni.

Deux formulaires ont été mis à disposition : l'un pour donner ses coordonnées postales ou/et courriel pour être informé des activités et manifestations de la Délégation Citoyenne, l'autre pour formaliser les questions, propositions et suggestions.

LE SERVICE CIVIQUE ARRIVE A BAYONNE

M. Johan LEGLISE, Mlle Isabelle ALBIGES et Mlle Loreline CARITEAU-BAPSERES responsables de l'association Unis – Cité, ont présenté le programme engagé par la Ville pour intéresser 18 jeunes au Service Civique défini par la loi du 10 mars 2010.

A peu de variante près, cette présentation a été identique pour tous les secteurs. Les questions et le débat se rejoignent aussi.

Nous avons pensé que le plus simple était de résumer en insistant sur la particularité spécifique proposée aux jeunes volontaires ayant postulé au service Civique à Bayonne.

Pour plus de renseignements vous pouvez consulter sur internet tout ce qui concerne le Service Civique (<http://www.service-civique.gouv.fr/>) et en particulier le site de l'association Unis-Cité (<http://www.uniscite.fr/>).

Les animateurs ont projeté un diaporama argumenté et un petit film de présentation et d'exemples d'actions réalisées à Pau et à Bordeaux...

Grâce au Partenariat Ville de Bayonne - Association Service Civique Unis-Cité, 18 jeunes volontaires vont effectuer leur Service Civique à Bayonne. 10 jeunes dans le centre ville et 8 dans le quartier Sainte Croix

Cadre du service civique.

- Engagement à temps plein, statut de volontaire, rémunération 440 euros, prise en charge des frais de bouche et de transport, sécurité sociale du régime général, cotisations retraite, 26 heures/semaine harmonisées sur 9 mois, d'octobre à juin.

Étapes du recrutement :

- Une séance d'information, dossier de candidature (âge 16 à 25 ans), entretien individuel et/ou collectif, une rentrée administrative, une semaine d'intégration dont deux jours au centre de sauvegarde de la faune sauvage "HEGALALDIA".

Accompagnement au projet d'avenir :

- 6 à 9 journées au cours des 9 mois de volontariat.

Formation citoyenne :

- Un stage a lieu en début de session « premiers secours »
- 9 journées au cours des 9 mois de volontariat.

Projet - Bloc santé intégré :

- Prévention des risques liés à l'alcool en milieu festif de 21h à 24h (échanges, distribution d'éthylotests, préservatifs) et jusqu'à 3h du matin réduction des risques.

Jeudi, vendredi, samedi maraudes en rotation de 21h à 3h.

Ces jeunes sont encadrés par Unis-Cité et par des Associations officiant à Bayonne.

- Sensibilisation sur l'alcoolisme et le respect d'autrui dans les écoles, centres sociaux.

Lien intergénérationnel - Visite de convivialité / EPAD :

- 3 à 4 visites par semaine auprès de personnes âgées isolées (portage de revues, échanges, sorties...).

- Ateliers auprès des personnes âgées des maisons de retraite (sorties, jeux, lecture journal, animation...).

Bloc environnement - Intergé : Environnement Médiaterre :

- Recrutement de familles dans des quartiers populaires de Bayonne et accompagnement de ces foyers dans l'adoption d'éco-gestes et aide à la réduction des factures d'eau et d'électricité.

Questions / Réponses / Débat.

Q - Comment les reconnaît-on ?

R - Ils auront une tenue orange et le logo Unis-Cité en noir dans le dos.

Q - Le recrutement est-il terminé ?

R - 18 personnes ont été recrutées, mais il y a eu 3 désistements lors de la première semaine, donc 3 personnes vont être recrutées.

Q - Ont-ils des logements à leur disposition ?

R - Non, c'est à leur charge, certains vivent chez leurs parents, les autres se regroupent par appartement, en colocation. Ils ont droit à l'APL.

Q - Qu'en est-il s'ils étaient au chômage ou avaient le RSA ?

R - Le chômage est interrompu et est repris à la fin de leur service civique. Les bénéficiaires du RSA perçoivent 100 euros de plus donc 540 euros.

Q - Un local est-il mis à leur disposition ?

R - Oui, dans le Petit Bayonne, une permanence est ouverte, les citoyens et les associations peuvent y aller.

Q - Quand et comment abordent-ils les jeunes fêtards ?

Le jeudi, vendredi et samedi de 21 heures à 3 heures ils maraudent, leur rôle est la médiation.

Q - Avez-vous eu des résultats sur d'autres villes ?

R - Oui, à Bordeaux où le calme est revenu dans certains quartiers.

Q - Quelle tranche d'âge est concernée par le service civique ?

R - 16 à 25 ans. Mais à Bayonne ce sera à partir de 18 ans.

Q - Pour encadrer les personnes âgées, les jeunes ont-ils une formation spécifique ?

R - Oui, formation sur les pathologies.

Q - Combien y a-t-il de personnes pour les encadrer ?

R - 3 personnes, 1 responsable d'antenne et 2 coordonnatrices de projet.

Q - Comment s'est déroulé le recrutement ?

R - Par affichage et par le bouche à oreille.

Q - Une réunion a-t-elle eu lieu avec les cafetiers ?

R - Oui, avec les cafetiers et avec les associations.

Chacun a pu s'exprimer, donner ses impressions comme bon lui a semblé sur le sujet.

RENOUVELLEMENT DE LA DÉLÉGATION CITOYENNE

En fin de séance les animateurs ont fait appel à candidature pour faire partie de la Délégation Citoyenne pendant un an.

La charte prévoit 3 délégués par secteur. Le nombre des candidats suivant les secteurs était très hétéroclite.

Tous les participants qui se sont manifestés ont été élus.

Nous avons préféré indiquer dans les comptes rendus le nom des délégués habitant dans leur secteur.

Compte rendu de l'Assemblée de Secteur Vieux Bayonne - Centre Ville et Entre Nive et Adour Hors - Les - Murs du 10 octobre 2011

Lieu : Maison des Associations Glain - Bayonne.

Réunion animée : Par Michel DAMESTOY, Véronique WAGNER et Pascal BALLATORE.

Assemblée : 53 personnes présentes, M. Johan LEGLISE et Mlle Isabelle ALBIGES responsables de l'association Unis - Cité, Mlle Nathalie AGUESSE chargée de mission Agenda 21 et 9 membres de la Délégation Citoyenne.

Déroulement : Animation et présentation réalisées selon l'ordre du jour établi.

Ambiance relativement tendue...

Réunion : Début 19h.10 - Fin 21h.05.

LE SERVICE CIVIQUE ARRIVE A BAYONNE

Voir le Compte Rendu page 2 et 3.

BAYONNE MA VILLE, GRANDS TEMOINS / QUESTIONS OUVERTES, DEBATS.

N'ayant pas de grand témoin, le débat n'a pas eu lieu.

REPONSES AUX QUESTIONS DE L'ASSEMBLEE PRECEDENTE.

Lecture des réponses particulières au secteur données par la Mairie.

Voir sur le site de la Ville de Bayonne. <http://www.agenda21.bayonne.fr/spip.php?article155>

QUESTIONS, PROPOSITIONS ET SUGGESTIONS DES PARTICIPANTS.

Q - L'Avenue du Capitaine Resplandy a été oubliée par Chronoplus. Plusieurs logements ont été construits et les habitants notamment les personnes âgées demandent une ligne de bus.

Q - La ville a-t-elle prévu les équipements pour absorber les 20 programmes de logements neufs en construction ? (transports, écoulement des eaux, commerces, parking).

Q - Le parking de Glain est saturé. Avez-vous une solution d'agrandissement ?

Q - Quels sont les projets pour l'ancien tribunal de justice Place Pasteur ? Si rien n'est encore décidé, le devenir de ce bâtiment pourrait faire l'objet d'une consultation exemplaire citoyenne. Et charger la délégation citoyenne de cette consultation irait dans le sens de la charte.

Q - Faire franchir le pont Saint Esprit à la navette ne serait-il pas une bonne chose ?

Q - Que va devenir le carré Bonnat ? Où vont avoir lieu les prochaines expositions d'Art contemporain ?

Q - Peut-on faire quelque chose contre les nuisances sonores pendant les fêtes de Bayonne au niveau du camping du Polygone (les jeunes font la fête dans ce camping.....) ?

Q - Au niveau de la rue Jacques Lafitte il y a beaucoup de chiens, donc difficulté et peur de circuler. Que peut-on faire ?

Q - Il manque une maison de la jeunesse, pouvez vous faire quelque chose ?

Q - Pourrait-on planter des arbres pour dépolluer les sols de l'usine SAFEM à Mousserolles ?

RENOUVELLEMENT DE LA DÉLÉGATION CITOYENNE

Sont élus : Brigitte BORNES – Xavier CHEVAUX - Bruno FLOQUET - Henri VIALARD – Véronique WAGNER

Compte rendu de l'Assemblée de Secteur Les Coteaux du Nord du 11 Octobre 2011

Lieu : Salle Paul BRU Saint Étienne - BAYONNE

Réunion animée : Par Sylvie TREMPONT, Pascal BALLATTORE, Nicolas DUVALLET

Assemblée : 30 personnes présentes, M. Johan LEGLISE et Mlle Isabelle ALBIGES responsables de l'association Unis - Cité, et 6 membres de la délégation citoyenne.

Déroulement : Animation et présentation réalisées selon l'ordre du jour établi.

Ambiance conviviale.

Réunion : Début 19h.10 - Fin 20h.50.

LE SERVICE CIVIQUE ARRIVE A BAYONNE

Pour les questions récurrentes, voir le Compte Rendu page 2 et 3.

Q – Ne prennent-ils pas la place d'un salarié ?

R - Ils ne sont ni salariés, ni demandeurs d'emploi. Ils ont un statut de volontaire avec un engagement citoyen à temps plein de 9 mois au service du public.

BAYONNE MA VILLE, GRANDS TEMOINS / QUESTIONS OUVERTES, DEBATS.

Monsieur Michel Botella nous raconte avec passion la vie de son quartier Saint Bernard qui se situe de part et d'autre de la voie ferrée. Les enfants côté nord sont obligés de la traverser pour se rendre à l'école.

Le sixième mort déclenche la création d'une association de défense du quartier qui obtient la construction d'une passerelle en 1996. Elle fusionne avec l'association du "3ème âge de Saint Bernard". 130 personnes sur 160 adhérents ont participé à la dernière Assemblée Générale.

Il nous parle du rattachement à la rive du banc Saint Bernard (devenu zone portuaire) qui a de graves conséquences sur la biodiversité (les oiseaux ne nichent plus dans cette zone), des conséquences du « furoncle radioactif » de l'ancienne usine Fertiladour (beaucoup de cancers du poumon avérés), du stockage des traverses en bois stockées en plein air (pas de récupérateurs de vapeurs pourtant réglementaires), de la pollution provoquée par les usines en aval : Cimenterie , Aciérie, futur Laminoir..., (la pêche et la consommation de poissons « nourris au PCB » est interdite) et du projet d'extension du comblement de l'Adour par la Région Aquitaine (propriétaire des lieux) vers le Boucau mais aussi de la détermination des habitants pour conserver les deux moulins et leur environnement.

Et puis il y a la décision du préfet pour le passage en pleine ville des centaines de wagons de nitrate d'ammonium.

Une note plus heureuse tout de même, Un habitant avait connaissance par ses grands parents, depuis sa tendre enfance d'une source et d'un lavoir situés à coté de sa propriété. Un groupe d'habitants du quartier et les jardiniers des "Jardins Familiaux", voisins des lieux, se sont mobilisés pour débroussailler les alentours avant la réponse des services de la mairie qui avaient été sollicités : la fontaine en pierre a été redécouverte et sera mise en valeur.

Une personne propose l'organisation avec la Délégation Citoyenne d'une visite guidée du quartier Saint Bernard au printemps prochain.

Un autre grand témoin que nous avons invité, un des représentants de l'association Bizi nous a présenté les actions menées dans différents domaines. Nous ne développerons pas le sujet. Son propos était moins orienté par une histoire personnelle, que par les travaux de l'association à laquelle il adhère.

REPONSES AUX QUESTIONS DE L'ASSEMBLEE PRECEDENTE.

Lecture des réponses particulières au secteur données par la Mairie.

Voir sur le site de la Ville de Bayonne. <http://www.agenda21.bayonne.fr/spip.php?article155>

QUESTIONS, PROPOSITIONS ET SUGGESTIONS DES PARTICIPANTS.

Q - Une dame est intervenue : sur le terrain en construction du nouveau quartier des Vallons à Habas la Plaine, des remblais sauvages naissent à l'endroit de sources. Elle a alerté sans réponse, les autorités, le promoteur nouveau propriétaire. Que doit-on faire ?

Q - Un participant fait remarquer la dégradation du Moulin de Habas (domaine privé) : la municipalité ne peut-elle pas intervenir ?

RENOUVELLEMENT DE LA DÉLÉGATION CITOYENNE

Sont élus : Francis DIHARCE - Nicolas DUVALLET

Compte rendu de l'assemblée de Secteur Les Hauts de l'Adour du 12 Octobre 2011

Lieu : Salle l'Albizia Sainte Croix - Bayonne.

Réunion animée : Par Francis DIHARCE , Brigitte BORNES, Nicolas DUVALLET

Assemblée : 14 personnes présentes, M. Johan LEGLISE responsable de l'association Unis - Cité, Mlle Nathalie Breton chargée de mission Agenda 21, et 2 membres de la délégation citoyenne.

Déroulement : Animation et présentation réalisées selon l'ordre du jour établi.

Ambiance sympathique.

Réunion : Début 19h.10 - Fin 20h.50.

LE SERVICE CIVIQUE ARRIVE A BAYONNE

Pour les questions récurrentes, voir le Compte Rendu page 2 et 3.

Une dame fait remarquer qu'il est difficile de vivre avec une si faible indemnité.

BAYONNE MA VILLE, GRANDS TEMOINS / QUESTIONS OUVERTES, DEBATS.

Personne n'était prévu. Un participant sollicite d' "anciens habitants" pour parler de leur quartier au temps de la construction de la ZUP.

Jean Paul BIDEGAIN, Noël FAURE et Christian RISPAL improvisent sur la vie de leur quartier : ils racontent avec plein d'humour et un peu de nostalgie quelques anecdotes (la fête foraine annuelle, les courses de trottinettes, les sorties de groupes, les débuts du marché du mercredi, le lancement de l'aide aux devoirs, les activités de la MJC...).

REPONSES AUX QUESTIONS DE L'ASSEMBLEE PRECEDENTE.

Lecture des réponses particulières au secteur données par la Mairie.

Voir sur le site de la Ville de Bayonne. <http://www.agenda21.bayonne.fr/spip.php?article155>

QUESTIONS, PROPOSITIONS ET SUGGESTIONS DES PARTICIPANTS.

Q – On entend dire que les serres de la Ville vont déménager et qu'un projet immobilier verrait le jour sur cet emplacement. Beaucoup d'usagers (riverains et promeneurs) seraient heureux du retour primitif vers la nature de cet espace qui fait partie intégrante du Parc de Caradoc. Une consultation des riverains est-elle prévue ?

Q – Un magnifique magnolia dans la Cité Caradoc n'est pas mis en valeur. Ne peut-on pas déplacer la haie sans enlever les séchoirs à linge tant appréciés des riverains ?

RENOUVELLEMENT DE LA DÉLÉGATION CITOYENNE

Est élu : Christian RISPAL

Compte rendu de l'Assemblée de secteur LES COTEAUX DU SUD du 17 Octobre 2011

Lieu : Gymnase du Polo-Beyris - Bayonne.

Réunion animée : Par Michel DAMESTOY, Michel DARRAMBIDE et Pascal BALLATORE.

Assemblée : 28 personnes présentes, Mlle Loreline CARITEAU-BAPSERES responsable de l'association Unis - Cité, Mlle Nathalie AGUESSE chargée de mission Agenda 21, M. Claude LABAT et 4 membres de la délégation citoyenne.

Déroulement : Animation et présentation réalisées selon l'ordre du jour établi.

Bonne ambiance.

Réunion : Début 19h.05 - Fin 20h.50.

LE SERVICE CIVIQUE ARRIVE A BAYONNE

Pour les questions récurrentes, voir le Compte Rendu page 2 et 3.

BAYONNE MA VILLE, GRANDS TEMOINS / QUESTIONS OUVERTES, DEBATS.

Claude LABAT habite depuis 20 ans au Polo. Il nous raconte quelques anecdotes..

- Lors d'une réunion pour des dégradations faites par des jeunes du quartier, une dame a proposé "disons leur simplement bonjour quand nous les croisons " par la suite tout s'est arrangé.
- Un commerçant a oublié le congélateur devant sa boutique, les jeunes ont dormi dehors pour empêcher le vol.
- Le soir après la sortie de l'école, toutes les générations se retrouvent autour des bacs à sable, à la pétanque.
- L'histoire de Bayonne s'est construite autour du centre ancien.
- Lors des visites de la ville, il faut présenter tous les quartiers en plus du centre ancien.
- Il faudrait que chaque quartier fasse son histoire, par exemple pour le quartier du polo à la place des immeubles il y avait un camp d'internement.
- Pendant les Fêtes de Bayonne, les quartiers devraient être aussi en fête.

REPONSES AUX QUESTIONS DE L'ASSEMBLEE PRECEDENTE.

Lecture des réponses particulières au secteur données par la Mairie.

Voir sur le site de la Ville de Bayonne. <http://www.agenda21.bayonne.fr/spip.php?article155>

QUESTIONS, PROPOSITIONS ET SUGGESTIONS DES PARTICIPANTS.

Q - Avenue du Docteur GAUDEUL, la limitation de vitesse de 30 Km n'est pas respectée particulièrement par les bus de Véolia. Serait-il possible d'installer un radar visualisant la vitesse ?

Q - La ville va-t-elle s'équiper pour éradiquer le problème des frelons asiatiques ? D'autres départements ont entrepris de les éradiquer sans faire appel obligatoirement à des entreprises privées payées par les privés.

Q - Quartier Marracq, à l'arrêt du bus "Les Tilleuls" ligne B serait-il possible de mettre un ralentisseur car les voitures roulent trop vite ?

Q - Avenue de Lahubiague au bout de la rue François Faurie le passage piéton est caché par les voitures.

Q - Avenue de Lahubiague, aucun panneau ne signale la présence d'écoles et d'enfants.

Q - Avenue de Lahubiague, des voitures se garent sur les trottoirs (4 roues dessus) (problème causé par le manque de stationnement à l'hôpital) ce qui oblige les enfants et les adultes à marcher sur la route.

Q -La montée du chemin de Bellevue devrait être limitée à 30 Km avec une signalisation efficace. La circulation est importante, rapide et dangereuse pour les piétons (le stop au rond point sans visibilité n'est jamais respecté).

Q - Est-il prévu un programme d'enfouissement des lignes aériennes (EDF et Télécommunications dans le quartier du Polo ?

Q - Serait-il possible d'augmenter la période de gratuité du stationnement en ville ou instituer un système de disque (zone bleue) comme il en existe ailleurs ?

Q - Demande d'aménagement des carrefours dangereux : intersection rue A. Barthe et rue E. Bonnal.

Création d'un ralentisseur chemin de Beyris entre les N°7 et 12.

Croisement pharmacie du polo, matérialiser un rond point à contourner.

Voirie en mauvais état rue S.Haulon.

Q - Est-il envisageable de mettre en place des "pedibus" ou "carapate" pour organiser avec les parents, l'accompagnement des enfants. Cela responsabilise les enfants et limite la circulation.

RENOUVELLEMENT DE LA DÉLÉGATION CITOYENNE

Sont élus : Gwenaël CLEISZ - Michel DARRAMBIDE – Alain ESMIEU - Yves GARENNE – Claude LABAT - François TAPIE

Compte rendu de l'Assemblée de Secteur LE NOUVEAU BAYONNE du 19 Octobre 2011

Lieu : MJC Centre-ville / Balichon - Bayonne.

Réunion animée : Par Michel DAMESTOY, Sylvie TREMPONT et Anne-Marie PIQUER JONQUIERE.

Assemblée : 15 personnes présentes, Mlle Nathalie BRETON et 4 membres de la délégation citoyenne.

Déroulement : Animation et présentation réalisées selon l'ordre du jour établi.

Bonne ambiance.

Réunion : Début 19h.10 - Fin 20h.40.

LE SERVICE CIVIQUE ARRIVE A BAYONNE

Pour les questions récurrentes, voir le Compte Rendu page 2 et 3.

BAYONNE MA VILLE, GRANDS TEMOINS / QUESTIONS OUVERTES, DEBATS.

- Des participants ont donné leurs points de vue sur le bon vivre à Balichon et aux alentours.
- Il y a une trentaine d'années, le quartier était sous l'emprise des allées marines (commerces, port).
- Le quartier a évolué avec l'arrivée de jeunes, tout se passait bien, sauf depuis 3 ans un groupe de jeunes a créé des nuisances, commis des dégradations. Depuis leur prise en charge par la MJC, cela s'est calmé.
- Le troisième âge est pris en charge aussi par la MJC tous les mardis et jeudis.
- L'avenir est lié au projet Marinadour.

REPONSES AUX QUESTIONS DE L'ASSEMBLEE PRECEDENTE.

Lecture des réponses particulières au secteur données par la Mairie.

Voir sur le site de la Ville de Bayonne. <http://www.agenda21.bayonne.fr/spip.php?article155>

QUESTIONS, PROPOSITIONS ET SUGGESTIONS DES PARTICIPANTS.

Q - La peinture des mâts des lampadaires du boulevard du BAB entre la Sous Préfecture et le carrefour du pont Grenet pourrait-elle avoir un coup de neuf ?

Q - Aménagement du quartier Marine Adour : pourriez-vous nous donner de nouvelles informations sur l'évolution du projet au niveau de la sécurité routière, de la circulation et de la tour de 30 mètres ?

Q - Pour les manifestations qui se déroulent aux arènes, l'accès du parking de Balichon est fermé, mais les personnes y habitant ou y travaillant possèdent un laissez-passer, la même chose ne pourrait-elle pas se réaliser pour les personnes qui habitent ou travaillent autour du Parc des Sports les jours de match ?

Q - Quand aura lieu un atelier thématique sur les transports, stationnement et le déplacement des piétons et des cyclistes ?

Q - Sur le site de l'agenda 21, quand allez-vous mettre le compte rendu des assemblées de secteurs et les réponses aux questions posées par les citoyens ?

RENOUVELLEMENT DE LA DELEGATION CITOYENNE

Sont élus : Michel DAMESTOY, Anne Marie PIQUER JONQUIERE